

A. DAUZAT, *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, éd. revue et augmentée par M.-T. MORLET.  
Un vol in-8 de XXV + 628 p., Larousse éd., Paris, 1972.

Le *Dictionnaire des noms de famille et prénoms de France* (DNF, pour les intimes !) fut à sa date un ouvrage important et bienvenu : de nombreux compte-rendus savants, qu'il n'est pas question de reprendre ici, saluèrent sa naissance, et le grand public lui réserva un accueil chaleureux. Au bout de deux décennies qui ont vu les disciplines linguistiques un peu évoluer, la maison Larousse s'est décidé à offrir à son *best-seller* un habit neuf, et à le faire épousseter dans ses articles dépassés.

L'Habit est fort seyant. Pour le reste, le lecteur va d'étonnement en étonnement : la bibliographie n'a pas changé depuis 1951, si bien que l'étude de R. de St-Jouan y est toujours dite « en cours de publication » (p. XXV); la préface de Dauzat a été pieusement conservée, mais on cherchera en vain un avertissement de M<sup>me</sup> Morlet expliquant en quoi la nouvelle mouture diffère de l'ancienne. Un tel travail n'aurait pas été inutile : O surprise, les deux éditions du DNF, pour un format et une typographie identiques, comprennent exactement le même nombre de pages : 604. L'espoir qu'on pouvait nourrir, de voir augmenté le nombre des entrées, est donc a priori bien mince, et un sondage dans le néo-DNF renseigne vite sur la grande humilité du travail de rénovation et d'augmentation. Sur 20 pages prises au hasard, nous avons trouvé en tout et pour tout *trois*

corrections : *Ascelin* et var. ramenés à *adal* plutôt qu'à *asca* (p. 13); *Humbert* rattaché non plus à germ. *hun-* mais à v. nor. *hunn* (p. 334); *Tisné* enfin (p. 571), bénéficiant de l'amendement déjà proposé par Dauzat au *Supplément* de l'ancienne édition (malheureusement, dans ce nouvel article, la rédaction est si télégraphique qu'elle en devient à peu près inintelligible). Quant aux pp. 7, 24, 119, 140, 169, 254-257, 333, 335, 409, 411, 472, 515 et 599, elles sont rigoureusement identiques dans les deux DNF.

Nous venons de parler du *Supplément* : Dauzat y avait jadis serré les repentirs et les corrigenda du Dictionnaire proprement dit. C'est une mauvaise surprise, que de retrouver ce *Supplément* dans le DNF « rénové » : il eût évidemment fallu en intégrer la matière dans le corps de l'ouvrage. Cela a été fait, parfois; mais pour un *Escanocrabe*, un *Sueur*, qui jouissent de ce privilège, combien d'*About*, d'*Alépée*, d'*Alphand*, d'*Amiel*, d'*Anel*, d'*Arrouy*, d'*Assier*, etc. qu'il faudra aller chercher, comme par le passé, au *Supplément* !

M<sup>me</sup> Morlet n'a guère touché aux sacro-saintes pp. 1-604, mais sa liberté a été à peine plus grande dans le *Supplément*. Certes, on y trouve à peu près deux centaines de noms de plus que dans l'ancienne édition; mais on ne peut s'empêcher de trouver ce nombre dérisoire : Dauzat, qui avait engrangé environ 30 000 anthroponymes dans son DNF, estimait qu'un répertoire de 80 000 noms serait encore insuffisant pour la seule Gallo-Romania (pp. VI-VII) !... Du point de vue qualitatif, le nouveau *Supplément* donne quelques étymologies rectifiées (surtout germaniques, semble-t-il), et procède à d'utiles corrections (*racler* a perdu son accent circonflexe s.v. *Rahier*; *Thérouanne* a été heureusement transférée du Nord dans le Pas-de-Calais, etc.). Mais là aussi, l'entreprise a été d'une extraordinaire timidité, parfois d'une gaucherie manifeste : s.v. *Quicherat*, on a toujours jugé utile de traduire *quiche* (vraisemblablement mieux connu, pourtant, que *mordache* p. ex.); mais le « flan » de la nouvelle édition n'est pas plus satisfaisant que le « gâteau » de l'ancienne; La Mothe Le Vayer est toujours signalé florissant au XVI<sup>e</sup> s.; quant à la nuance introduite dans le néo-DNF entre « ci-dessous » et « ci-après », elle ne paraît pas d'une utilité bien extraordinaire.

Autre innovation de ce *Supplément* qui seul en offre : le remerciement dont l'avait chapeauté Dauzat a disparu, et aussi, dans les articles, le nom des savants (Gavel, Mossé, Rostaing...) à qui l'on devait des interprétations nouvelles. On peut concevoir que ces références aient paru inutiles; mais alors, à quoi bon conserver tant d'encombrants renvois à la R.I.O. ? La politique de rénovation n'est pas très cohérente... Dans le chapitre des disparitions abruptes, signalons encore ce fait grave : plusieurs noms et interprétations ont été effacés d'une édition à l'autre; *Anouilh* n'est plus que Roussillonnais, et est rattaché au seul « orvet »; *Caillol*, que Dauzat apparentait curieusement à *Caillou*, a fondu avec les *Marès*, les *Quentrec* et autres neiges d'antan... On a le cœur serré devant ces vides que rien n'explique.

Bref, de cette nouvelle édition, on retiendra surtout qu'elle n'offre qu'un progrès bien réduit par rapport à l'ancienne. Statistiquement, le corpus n'a varié que d'imperceptible façon; quant à la sûreté des interprétations, les articles offrent toujours la même prolifération du mode éventuel, normale en 1951, plus difficilement excusable aujourd'hui. En

somme, le néo-DNF manifeste que, depuis la disparition de Dauzat, l'anthroponymie française n'a pas avancé d'un pas. En inférer que dès sa naissance cette discipline était parvenue à son point de perfection serait faire preuve d'un optimisme exagéré.

J. -C. D.